

Projet associatif 2026

L'ATELIER MAD'O – 965 avenue de la Gare – 19110 BORT LES ORGUES

Pour quel projet l'association existe-t-elle ? Quel lien avec l'objet tel qu'il est écrit dans les statuts ?

L'association a pour but de favoriser le maintien à domicile par le réemploi d'aides techniques, pour l'autonomie. Les bénévoles collectent gratuitement auprès d'établissements de santé, en ressourceries, chez des particuliers et en déchetteries, des matériels inutilisés. Ces dispositifs sont remis en bon état d'usage pour être proposés à la vente à prix solidaires et/ou à la location avec ou sans prise en charge par l'assurance maladie (sous certaines conditions).

Le contexte, les motivations, les objectifs ...

L'idée est née de plusieurs constats :

- Le manque de dispositifs à domicile pour les bénéficiaires et leurs aidants
- Le prix des matériels conséquents et pas toujours remboursés
- Les contraintes administratives : selon les dispositifs médicaux
 - ☞ prescription médicale (en zone classée « désert médical » ce n'est pas toujours facile)
 - ☞ fiches évaluation et préconisation renseignées par un médecin et par un ergothérapeute peu nombreux en libéral (structure EqLAAT toujours en attente sur le département)
 - ☞ certificat d'aptitude validé par une équipe pluridisciplinaire (2 à 3 mois de délai)
 - ☞ entente préalable (accord validé sous 2 mois par l'Assurance Maladie)
 - ☞ délai de livraison des fabricants
- Les gisements identifiés en établissements de santé et chez les particuliers

Cette activité est innovante et pionnière sur le territoire d'implantation de l'association, et également sur le Département de La Corrèze qui est dépourvu d'un tel dispositif de réemploi en matière de matériel pour l'autonomie. Ce projet a pour ambition de permettre l'accès à ces aides techniques de seconde main par la pratique de prix solidaires.

L'association répond à 4 enjeux :

- Enjeu social
- Enjeu environnemental :
- Enjeu économique
- Sociétal

Le public concerné ...

L'association s'adresse :

- à un public en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap, n'ayant pas les moyens de s'équiper en matériel neuf ; ou pour l'acquisition d'un 2^{ème} équipement non pris en charge par l'assurance maladie ;
- aux aidants familiaux et/ou professionnels pour améliorer leurs conditions de travail et limiter les risques professionnels
- à un public soucieux du développement durable et désireux de s'engager dans une logique d'économie circulaire en consommant de manière éco-responsable

Les membres, les dirigeants, bénévoles, salariés ...

L'association est portée par 4 membres du Bureau :

- 1 président retraité qui œuvre également en tant que valoriste / technicien de santé
- 1 trésorier, comptable de métier
- 1 secrétaire, attaché administratif - responsable du pôle d'action sociale dans une mairie
- 1 chargé de communication, manager général, qui gère les réseaux sociaux et la mise à jour du site internet.

L'association peut compter sur ses bénévoles :

- 3 retraités se partagent les rôles en appui au Président : les livraisons dans les domiciles, les collectes, et les démantèlements
- 1 bénévole aide aux tâches administratives quotidiennes

L'association est devenue employeuse :

- 1 poste de direction (0.5etp) est créé en juin 2023 soutenu par un dispositif financier porté par la Région Nouvelle Aquitaine et le FSE
- Evolution du poste de direction en 1 etp en avril 2024
- L'association souhaite créer un poste de valoriste / technicien de santé (1etp) pour le dernier trimestre 2026 pour palier à la croissance d'activité et à l'arrêt du bénévole en place actuellement.

Les partenaires financiers, techniques ...

L'association peut compter sur ses partenaires techniques :

- Personnes physiques et morales qui mettent gratuitement à disposition un 2nd local pour une « zone stock tampon »
- L'association AIRELLE (accompagnatrice de porteurs de projets basée à St Germain les Vergnes en Corrèze) et le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui proposent et coordonnent un parcours d'accompagnement
- Le réseau TEANA : Transition Ecologique pour l'Autonomie en Nouvelle Aquitaine dont le rôle est d'observer, d'accompagner, de promouvoir et de fédérer les acteurs Néo-Aquitain du réemploi des aides techniques pour l'autonomie.

Elle est accompagnée par plusieurs partenaires financiers qui contribuent aux dépenses d'investissement et de fonctionnement pour la réalisation de diverses actions : journées événementielles ; diagnostics en ergothérapie ; forum sur le « bien vieillir ». (La Région Nouvelle Aquitaine, L'Europe (fse), la Ville de Bort les Orgues, le Crédit Agricole Centre France CACF, la CPAM, la MSA, la Carsat, la CFPPA, la DRAJES, l'AG2R La Mondiale, le Crédit Coopératif, la Fondation Macif, la fondation Malakoff Humanis).

Locaux, territoire, saisonnalité, annualité, pluri annualité ...

L'association loue un local de 360 m² situé au 965 avenue de la Gare – 19110 Bort les Orgues.

Son territoire d'implantation a la spécificité de se trouver au carrefour de 3 départements : la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme soit 2 régions : la Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône Alpes. C'est un territoire rural avec une population vieillissante d'où une activité annuelle.

Deux autres locaux sont mis gratuitement à disposition pour des « zones de stock tampon » permettant un premier tri des matériels collectés.

Emploi du temps, horaires d'ouverture ...

L'atelier est ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi qui est réservé aux collectes gratuites programmées par secteur géographique. Le 1^{er} samedi du mois une permanence est réalisée de 10h à 16h.

Principaux postes de dépenses ...

Le modèle économique de l'association trouve son équilibre par :

- ☞ la distribution des aides techniques de seconde main proposées à prix solidaires
- ☞ les locations prises en charge par l'Assurance Maladie puisque l'association est titulaire de l'agrément délivré par la CPAM et s'inscrit en tant que Prestataire de Services et Distributeur Médical (PSDM).
- ☞ les subventions de divers partenaires soucieux de la pérennité de l'activité

Ses principales dépenses concernent le remboursement des prêts octroyés pour financer l'achat du camion et les travaux dans le local (électricité, plomberie et maçonnerie), ainsi que le loyer et les charges afférentes au bon fonctionnement de l'activité.

Evaluation, objectifs atteints, influence sur les actions suivantes ...

L'activité proposée permet un bon retour des professionnels de santé et du grand public : une prise de conscience sur le tri et le gaspillage des matériels pour l'autonomie s'intensifie. Il est important que tout un chacun s'engage dans une économie circulaire permettant ainsi des économies pour l'Assurance Maladie. Une aide technique de seconde main vendue à prix solidaire est un matériel qui ne sera pas financé par la sécurité sociale donc par tous.

Points forts ou priorités (ex : publics fragiles, développement durable, milieu rural ..)

L'utilité sociale de l'association trouve sa définition par :

- L'amélioration des conditions de vie pour les bénéficiaires à leur domicile
- L'amélioration des conditions de travail pour les aidants professionnels et/ou familiaux d'où un accompagnement efficient pour tous
- La création d'un lien social avec les bénéficiaires lors des essais au local, lors des visites à domicile pour le prêt gratuit des matériels et lors des livraisons
- Une démarche d'intérêt général par la création d'emploi à moyen terme sur le territoire
- La contribution au dynamisme de la ville grâce à cette nouvelle activité innovante et pionnière
- La « lutte » contre le gaspillage des aides techniques et l'incitation à une pratique efficiente du tri et la valorisation de certains « déchets »
- La sensibilisation à proposer une société plus inclusive

Priorités / projets ...

L'association participe et/ou crée des événements :

- Création de journées « découverte » de l'aide technique en collaboration avec une ergothérapeute du territoire, qui apporte la connaissance à l'utilité et à l'utilisation des matériels : journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, journée nationale des aidants, forum de la semaine bleue, semaine de la mobilité, semaine de prévention des risques professionnels, diagnostic ergothérapique aux domiciles des bénéficiaires ...
- Participation à des journées « sensibilisation » à consommer de manière éco-responsable : journées nationales de la réparation (JNR), semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), présence mensuelle en déchetteries avec un planning défini avec Haute Corrèze Communauté, développement des Points d'Apport Volontaire (PAV) sur toute la Corrèze et pour 2026 un nouveau partenariat avec Emmaüs sur le Cantal
- Sensibilisation auprès des scolaires sur le handicap pour promouvoir l'entraide et la solidarité à l'école et non le harcèlement
- Organisation d'ateliers « réparation / réemploi / réutilisation » pour tout public (scolaires, mission locale, Cap Emploi, mission RSA)



L'ATELIER M.A.D.'O.
965 Avenue de la Gare
19110 Bort Les Orgues
07.49.61.22.38
latelier.mado@gmail.com

